

Lettre ouverte des élus démissionnaires de la majorité municipale

Chères Ventabrennaises et chers Ventabrennais,

Mercredi 27 juin, 6 adjoints (sur 8) et 5 conseillers (sur 10) de la majorité municipale ont donné leur démission, considérant qu'ils ne pouvaient plus exercer dignement leur mandat d'élu. En voici les raisons :

Nous avons découvert que Monsieur Claude FILIPPI a récemment diligenté une étude de faisabilité sur la construction de **378 logements** dans la zone de l'Héritière. L'Établissement Public Foncier Régional ne peut équilibrer le projet de ZAC qu'à ce nombre. Les exigences de l'E.P.F.R, sollicité par la commune, ainsi que l'existence de cette étude n'ont jamais été communiquées aux élus.

Cette volonté avérée de taire des informations aussi cruciales pour l'avenir de Ventabren nous a amenés à demander au Représentant du Trésor Public en charge de la commune, la communication de documents administratifs, comme prévu par la Loi du 17 juillet 1978.

A cette occasion, nous avons pu constater l'ampleur des dépenses injustifiées effectuées par Monsieur Claude FILIPPI en frais de représentation, l'utilisation abusive d'un véhicule municipal (déplacements et carburant), sans parler d'une réquisition au Trésorier payeur pour le règlement de son inscription à un diplôme dans un établissement non agréé pour la formation des élus. (Règlement qui nous a été caché)

Nous avons alors rencontré les **Représentants de la Chambre Régionale des Comptes** qui nous ont alertés sur l'état très déficitaire de nos finances communales. En effet, voter un budget avec des excédents cumulés de la section de fonctionnement ne signifie pas que les finances communales ne sont pas « dans le rouge ». Cette situation entraînera forcément une hausse importante des impôts locaux si rien n'est fait.

Nous avons jusqu'alors accordé, par nos votes, notre confiance à Claude FILIPPI qui a l'entière responsabilité du budget.

C'est donc en connaissance de cause que nous avons demandé par écrit à la Chambre Régionale des Comptes un examen approfondi de la gestion communale.

Nous espérons que vous comprendrez notre démarche, dont l'unique objectif est la pérennité harmonieuse de Ventabren dans la démocratie.

Signataires :

Mme Véronique MARY FEYNAS	Première adjointe
Mme Brigitte HERUBEL	Troisième adjointe
M. Albert ANSINELLI	Quatrième adjoint
Mme Blandine CHELINI-PONT	Cinquième adjointe
M. Claude ZANOTI	Sixième adjoint
M. Jean-Louis BAR	Huitième adjoint
M. Henri BORTOLI	Conseiller municipal
Mme Annie BRIDE	Conseillère municipale
Mme Pascale CORRAL	Conseillère municipale
Mme Hilda JUHEN	Conseillère municipale
Mme Marie-Chantal VUILLEQUEZ	Conseillère municipale